

donné l'énorme volume de nos transactions, il est inévitable qu'il se produise certains différends; et à l'heure actuelle, 18 actions ont été officiellement intentées — huit de votre côté et dix du nôtre — touchant divers produits allant de la pomme de terre et de la framboise au fer et à l'acier.

Voilà certaines des raisons pour lesquelles nous, au Canada, croyons qu'un nouvel accord commercial bilatéral avantagerait les deux pays. L'initiative a été engagée il y a deux mois et demi lorsque le premier ministre Mulroney a écrit au président Reagan pour lui manifester notre intérêt à explorer les possibilités et la nature d'un accord; et nous Canadiens sommes extrêmement heureux que le Président ait maintenant avisé le Congrès que l'Administration entendait aller de l'avant. L'importance de cette initiative et de la démarche effectuée hier par le Président ne saurait être exagérée. Ces négociations commerciales bilatérales revêtiront, je crois, une importance historique, tant pour les États-Unis que pour le Canada, et je suis impatient de les voir amorcées de façon concrète.

Je pourrais mentionner qu'il existe un grand nombre de précédents historiques pour la conclusion d'un accord commercial bilatéral entre nos pays. Il y a cinquante ans, le monde traversait la Grande Dépression, et les guerres commerciales qui avaient été déclenchées ne faisaient qu'empirer les choses. Le Canada et les États-Unis ont été les premiers à réagir au protectionnisme latent de l'époque. En 1935, nous avons conclu un accord bilatéral pour abaisser les barrières, accord dont les principes sont devenus le fondement du système commercial multilatéral que nous avons aujourd'hui.

Je ne crois pas exagéré de dire qu'un nouvel accord bilatéral entre nos deux pays pourrait produire des résultats à peu près similaires. De nouvelles négociations commerciales multilatérales doivent débiter l'an prochain sous l'égide de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), avec l'appui enthousiaste des États-Unis et du Canada. Cette huitième série de négociations s'étendra sur de nombreuses années. Mais ce ne sera pas chose facile, car les nations commerçantes du monde ne sont pas toutes d'accord sur les questions à aborder. Si le Canada et les États-Unis pouvaient prendre l'initiative, montrer au reste du monde que la libéralisation du commerce sert les intérêts de tous, je crois que ces négociations donneraient de meilleurs résultats, qu'un plus grand nombre d'obstacles tomberaient plus rapidement partout dans le monde.

Certaines personnes dans nos deux pays remettent en cause la nécessité de négociations bilatérales. Elles disent que nous devrions nous en tenir aux négociations multilatérales prévues par le GATT. Mais elles se trompent. Le GATT est indispensable au maintien d'un système commercial ordonné dans l'ensemble du monde et il a permis de faire des progrès réels en remettant en question les barrières commerciales. Mais il doit prendre en considération les besoins et les aspirations d'une centaine de nations, ce qui retarde nécessairement les progrès. Le système en lui-même n'est pas conçu pour répondre aux besoins de relations commerciales bilatérales aussi étendues, dynamiques et complexes que celles qui existent entre le Canada et les États-Unis.

Du point de vue canadien, des négociations commerciales bilatérales entre le Canada et les États-Unis ne devraient être assujetties, comme l'a fait remarquer le président Reagan, à aucune conditions préalable. Un accord devrait permettre d'atteindre trois grands objectifs communs : premièrement, nous cherchons à rendre sûr et stable l'accès à nos marchés respectifs, de façon à créer des emplois dans